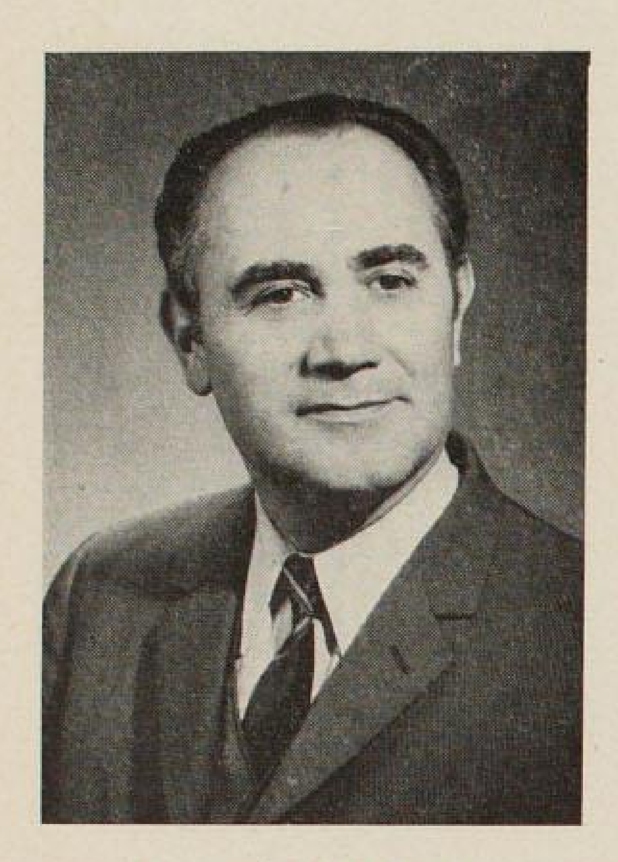
REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 4 ET 11 MARS 1973

3e CIRCONSCRIPTION

MOUVEMENT de la GAUCHE RADICALE

avec le soutien du PARTI SOCIALISTE



Fernand BERTHOUIN
Député Sortant
Conseiller Général
Maire du Grand-Pressigny

Électrices, Électeurs,

Depuis onze ans, à chaque consultation électorale, vous m'avez accordé votre confiance et je vous en remercie bien sincèrement.

Pour la quatrième fois, je viens donc, avec mon ami André CHOLLET, Conseiller Général du Canton d'Amboise, solliciter le renouvellement de mon mandat.

Depuis onze ans, à l'Assemblée Nationale, mon souci a été de défendre nos communes rurales, de **combattre une politique agricole** qui a toujours voulu ignorer les **causes profondes du malaise paysan.** Tant sur le plan social que sur le plan économique, la majorité U.D.R. n'a jamais entendu les appels que nous avons lancés pour obtenir que nos propositions apportent une amélioration dans tous ces domaines.

C'est pour toutes ces raisons que nous pensons qu'un changement profond doit intervenir dans la direction de notre pays. **Les promesses électorales de la majorité viennent trop tard pour nous convaincre.** 14 ans de pouvoir nous ont prouvé leur impuissance à apporter un avenir meilleur aux Françaises et aux Français.

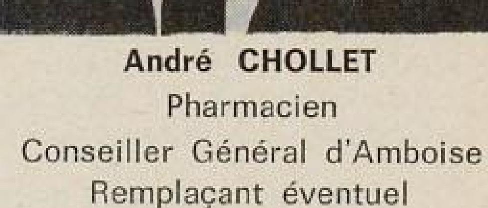
C'est pourquoi, après avoir mûrement réfléchi, après avoir obtenu les garanties mentionnées dans l'annexe du programme commun de la gauche, nous avons adhéré à cette politique qui, seule, peut permettre une alternance au régime. **C'est en hommes libres que nous avons dit OUI pour " Vivre Mieux, Changer la Vie ".**

Ce programme, notre programme, il est à quelque chose près le même que celui que je vous proposais en 1962, en 1967 et en 1968. Reprenez mes circulaires et vous vous rendrez compte.

NOUS PROPOSONS :

- L'élection du Président de la République pour la durée de la législature.
- La suppression de l'article 16 de la Constitution, utilisé pour établir le pouvoir personnel.
- Un contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement pour la durée de la législature, avec retour devant les électeurs en cas de crise ministérielle.
- L'épanouissement des libertés des communes en leur confiant les moyens de gérer leurs propres affaires.
- L'aide accrue en faveur de nos communes rurales tant défavorisées.
- La liberté de l'information et l'indépendance de la Radio-Télévision à l'égard de tous les pouvoirs.
- Le rétablissement d'une justice humaine et impartiale (amnistie).
- L'indemnisation des rapatriés.





André CHOLLET
Pharmacien
Conseiller Général d'Amboise
Remplaçant éventuel

AGRICULTURE. — L'Agriculture est un élément fondamental de la vie du pays.

- Sauver l'exploitation familiale est un devoir.
- Egalité et équilibre entre l'Agriculture et l'Industrie.
- Parité des prix et parité sociale. Tant que la distorsion existera entre les prix industriels, il n'y aura pas d'Egalité.

Une nouvelle politique des prix et des marchés sera appliquée, qui visera notamment à garantir la progression des revenus des exploitants familiaux.

- Lutte contre l'exagération des taxes vinicoles .
- Retour au régime de l'allocation en franchise des bouilleurs de crû.

ECONOMIE ET FINANCES. — Implantation d'industries dans les communes défavorisées économiquement et ce, dans le cadre de la décentralisation industrielle (création d'industries alimentaires).

- Lutte contre la hausse des prix.
- Développement des investissements et possibilité d'emprunt à long terme pour les collectivités.
- Défense d'une politique d'expansion dans le cadre du Marché Commun.
- Lutte énergique contre les ententes et les trusts.

— Défense de l'**Artisanat, du petit Commerce et des P.M.E.** Menacés et pris dans une mutation économique accélérée, le commerce, l'artisanat et les P.M.E. se trouvent en butte à une crise très sérieuse, aggravée par le poids d'une fiscalité abusive de charges excessives et par la multiplication des grandes surfaces. La défense de ce secteur suppose la remise en cause de la fiscalité actuelle et le réglement de questions sociales aiguës. **Nous préconisons pour les petits commerçants et artisans : l'égalité pour tous du régime de prévoyance sociale, l'allègement des charges fiscales, une retraite minimale indexée sur le S.M.I.C. au même titre que les autres catégories de travailleurs.**

NATIONALISATIONS. — Dans leur ensemble : ressources du sous-sol, armement, industries spatiales et aéronautiques, industrie nucléaire, industrie pharmaceutique, banques d'affaires.
Partiellement : industrie électronique (ordinateurs), industrie chimique.

ENSEIGNEMENT. — **Priorité des priorités à l'Education Nationale.** Réforme de l'Université.

— Défense de l'Ecole Publique et de la Laïcité. Gratuité totale de l'enseignement, au moins jusqu'à 16 ans.
— Octroi des crédits nécessaires pour la construction des écoles et le recrutement des maîtres.
— Développement de la Recherche Scientifique.
— Réforme fondamentale de l'Enseignement, assurant aux jeunes l'égal accès aux études et, à la Nation, la pleine disposition de ses valeurs humaines.
— Développement de l'Enseignement Technique et de l'Enseignement Professionnel Agricole.
— Mettre en place des écoles spécialisées pour l'Enseignement des enfants handicapés physiques ou moteurs.
La charge de l'Education, des soins et de la prévention pour les enfants et les adultes handicapés ou inadaptés, incombe à l'Etat, en dépendant d'une seule administration.

PROGRAMME SOCIAL. — Lutte contre les taudis par le développement de la construction sociale (octroi de prêts à taux réduits et à long terme. Simplification des règles en matière de construction).

— Suppression effective des zones de salaire.
— Aucun salaire ne devra être inférieur à 1.000 F par mois.
— Sécurité Sociale : retour au remboursement à 80 % et 100 % en abrogeant les ordonnances de 1967. Assurer progressivement la gratuité des soins.
— Politique de prévoyance sociale et familiale, rénovation de la protection maternelle et infantile, et de la médecine scolaire.
— Pour les personnes âgées : elles ne doivent plus être délaissées mais, par des conditions sociales améliorées, participer effectivement à la vie de la société.
— Le droit à la retraite sera ramené à 60 ans pour les hommes et à 55 ans pour les femmes. Le montant de la retraite ne pourra pas être inférieur au S.M.I.C.
— Relèvement du pouvoir d'achat et participation des travailleurs à la vie économique. - Assurer la sécurité de l'emploi.
— Extension et modernisation du secteur public hospitalier.
— Pour une véritable promotion de la femme : droits égaux à ceux des hommes en matière de salaires, de formation professionnelle, etc... Les discriminations contenues dans la législation à l'égard des femmes seront abrogées.
— Application du Planning Familial.
— Développement des équipements sociaux, notamment les crèches, les écoles maternelles et les colonies de vacances.

JEUNESSE. — **Favoriser les Mouvements de Jeunes et les sports** (construction de piscines, gymnases, stades, foyers, etc...) avec une participation financière accrue de l'Etat.

— Abaisser le service militaire à six mois.
— Droit de vote à 18 ans.
— Développer les institutions culturelles et, en particulier, les Maisons de Jeunes.

POLITIQUE ETRANGERE. — Deux objectifs : 1) Participer à la construction de la Communauté Economique Européenne, à ses institutions, à ses politiques communes. 2) Préserver au sein du Marché Commun sa liberté d'action pour la réalisation de son programme social.

— Paix extérieure dans le cadre de pactes ou d'alliances, excluant toutes intentions agressives ou de reconquêtes et, surtout, suspension des explosions nucléaires. Suppression de la force de frappe et reconversion à des fins pacifiques de l'industrie atomique.
— Appui sans réserves à toutes les initiatives internationales pour la paix dans le monde.

REGIONALISATION. — Aménagement démocratique des régions ayant des responsabilités accrues, notamment pour l'élaboration et l'exécution des plans régionaux et pour la coordination des actions entreprises par les départements et les communes.

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Nous ne perdrons pas de vue leur droit à réparation toujours reconnu, mais trop souvent mal ou parcimonieusement appliqué. Rétablissement intégral et indexation de la retraite des A. C. Respect du rapport constant. Mise en place d'une commission tripartite chargée de régler définitivement le contentieux.

Avec le programme commun de la gauche, nous changerons la vie des Françaises et Français, pour Vivre Mieux. Par delà les divergences de tendances ou de confessions, Electrices et Electeurs, en votant pour nous, vous voterez pour des hommes garants des libertés démocratiques, libres de toute contrainte et de tout sectarisme. Vous voterez aussi pour un avenir meilleur dans une société plus humaine, plus juste, dans une démocratie au service de l'homme.

André CHOLLET
Pharmacien
Conseiller Général
du Canton d'Amboise

Fernand BERTHOUIN
Député Sortant
Conseiller Général, Maire du Grand-Pressigny
Président départemental des Radicaux de Gauche
Ancien Combattant Prisonnier de Guerre 1939-1945
Vice-Président de l'Amicale Parlementaire des A.C. et P.G.
Vice-Président de l'Association Départementale des Maires

Vu, les candidats.

M. CADET, Imp. - BLÉRÉ (I.-&-L.)